

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BANKIM BP 35  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work -Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAWA REGION  
\*\*\*\*\*  
MAYO – BANYO DIVISION  
\*\*\*\*\*  
BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 08/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025**

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE la demande de Cotation N°0003/DC/C-BKIM/SG/STADU/CIPMP/2025 du 25 AOUT 2025 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE,**

- Vu La Constitution ;  
Vu La Loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018  
vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;  
vu L'Arrêté N°000018/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MVEING Angelbert aux fonctions de Maire de la Commune de Bankim et de ses Adjoints  
Vu L'arrêté N°00000204/A/MINMAP/ du 03 Juillet 2018 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines, Communes et communes d'Arrondissement.  
Vu La Décision N°00000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communautés Urbaines, Communes et communes d'Arrondissement  
Vu de la demande de cotation N°0003/DC/C-BKIM/SG/STADU/CIPMP/2025 du 25 AOUT 2025 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
Vu La proposition d'attribution contenue dans la lettre N° 28/L/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/CIPM/2025 du 26 Septembre 2025 de Monsieur le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bankim. Considérant la Nécessité de service ;

## DECIDE :

**Article 1er :** Le Marché, objet la demande de cotation susvisée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaires	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution (Mois)	Observations
MAIRE DE Bankim	Acquisition d'un Pick-Up double cabines pour le Compte de la Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, REGION DE L'ADAMAOUA	Mairie de BANKIM	ETS CAR ONLY	47 000 000	47 000 000	02	1er

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

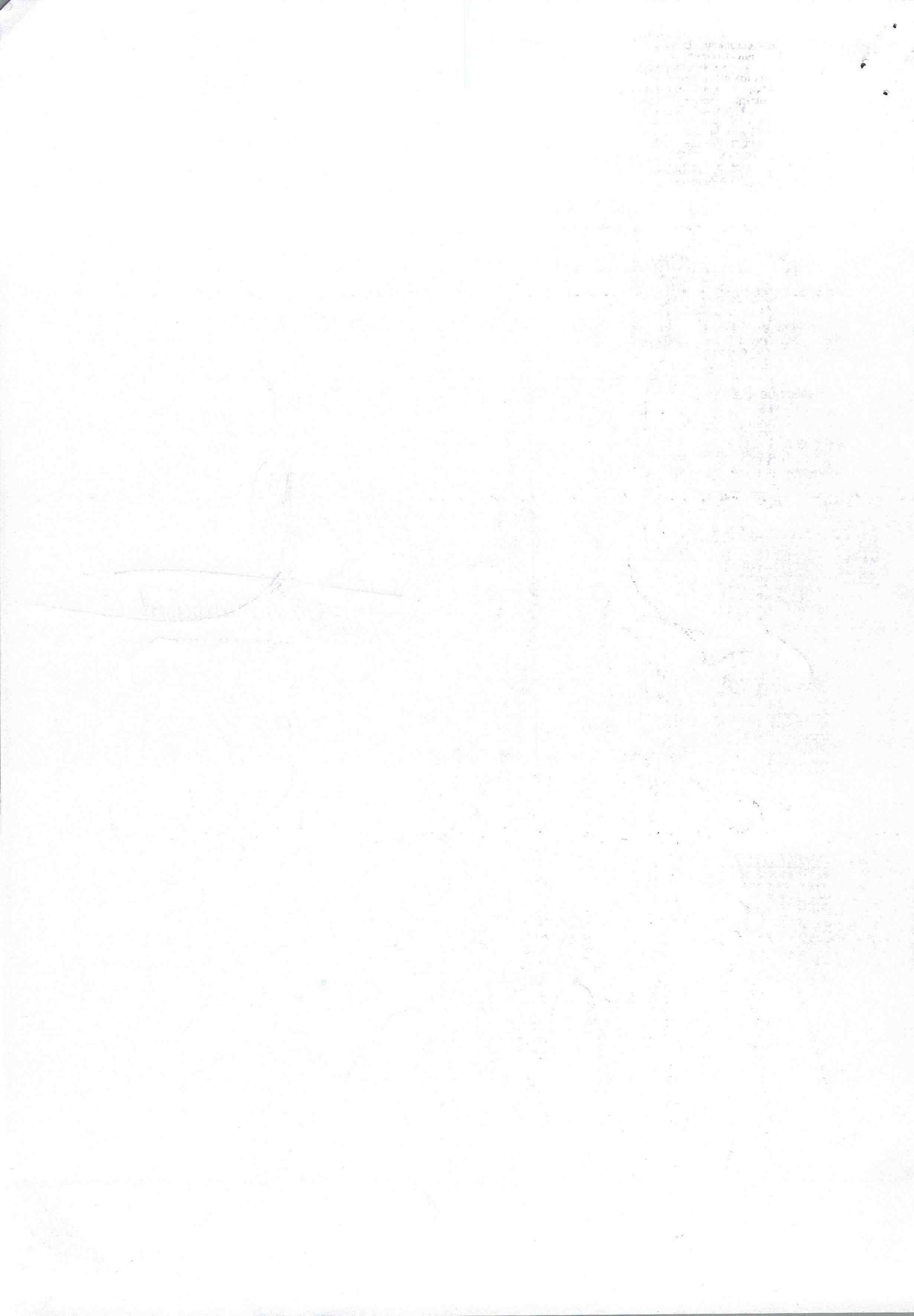
Bankim, le 29 Septembre 2025

Le Maire de Bankim,  
(Autorité contractante)

**AMPLIATIONS :**

- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- PREFET /M°BYO/BYO
- DG FEICOM /Ydé
- DDMINMAP/M°BYO/BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Archives





REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix - Travail - Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'ADAMAOUA  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE BANKIM BP 35  
 \*\*\*\*\*  
 SECRETARIAT GENERAL  
 \*\*\*\*\*  
 STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES  
 MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace - Work - Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 ADAMAWA REGION  
 \*\*\*\*\*  
 MAYO - BANYO DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 BANKIM COUNCIL P.O.BOX 35  
 \*\*\*\*\*  
 GENERAL SECRETARIAT  
 \*\*\*\*\*

# COMMUNIQUE

N° 08 /C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025 Du 29 SEPT 2025

PORTANT PUBLICATION du Résultat de la demande de Cotation N°0003/DC/C-BKIM/SG/STADU/CIPMP/2025 du 25 AOUT 2025 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N° 08 /DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2025 Du 29 Septembre 2025 l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Soumissionnaires	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution (Mois)	Observations
MAIRE DE Bankim	Acquisition d'un Pick-Up double cabines pour le Compte de la Commune de Bankim, Département du Mayo Banyo, REGION DE L'ADAMAOUA	Mairie de BANKIM	ETS CAR ONLY	47 000 000	47 000 000	02	1er

L'ETS CAR ONLY déclaré attributaire de ce marché est invité à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

Bankim, le 29 Septembre 2025

Le Maire de Bankim,  
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- PREFET /M°BYO/BYO
- DG FEICOM /Ydé
- DDMINMAP/M°BYO/BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER
- Chrono/Archives



*Moïse Angelbert*

VETERINAIRE

